

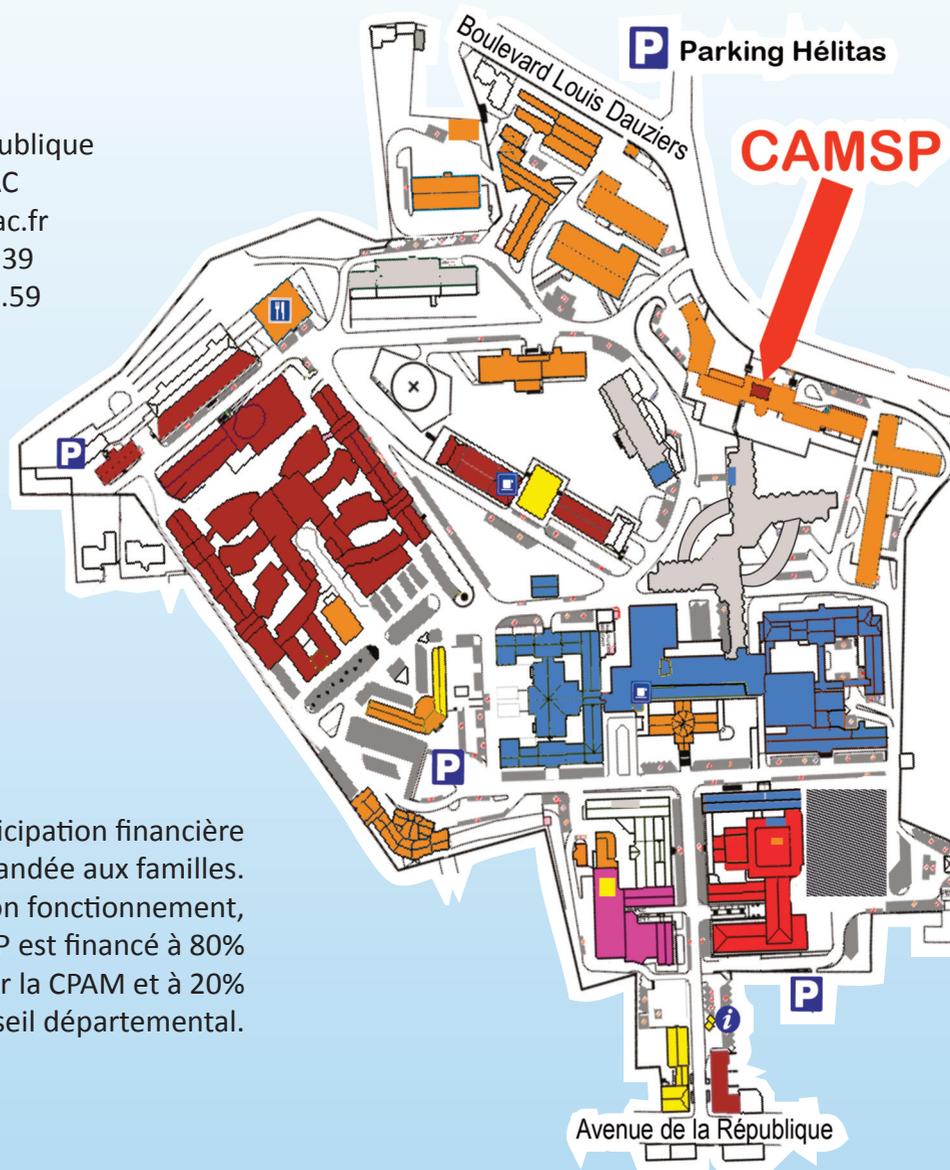
RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

CAMSP
50, avenue de la République
15000 AURILLAC
camsp@ch-aurillac.fr
Tél. 04.71.46.46.39
Fax : 04.71.46.47.59

Le secrétariat est ouvert :
Du lundi au vendredi
De 08h30 à 12h30
et de 13h15 à 17h15
(16h00 le vendredi)

Aucune participation financière
n'est demandée aux familles.
Pour son fonctionnement,
le CAMSP est financé à 80%
par la CPAM et à 20%
par le conseil départemental.

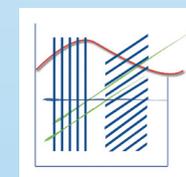
ACCÈS AU CAMSP



Vous pouvez vous garer au parking gratuit *Hélias*
à l'extérieur de l'hôpital

Centre d'Action
Médico-Sociale Précoce

04 71 46 46 39
camsp@ch-aurillac.fr



Centre Hospitalier Henri Mondor
50 Avenue de la République
15000 AURILLAC

LES MISSIONS

- Accueillir les enfants de la naissance à 6 ans ainsi que leurs familles.
- La prévention, le dépistage, le soin et l'accompagnement des enfants en difficultés dans leur développement moteur, sensoriel et psychique.
- Le bilan de prévention du développement des enfants nés prématurément.

LES ACTIONS

Une consultation médico-psychologique qui peut être suivie de :

- **Bilans diagnostiques spécifiques** permettant d'évaluer les compétences et les difficultés de l'enfant.
- **Suivis** personnalisés, individuels, familiaux et/ou en groupe.
- **Accompagnements précoces de l'enfant et de sa famille** éventuellement sur le lieu de vie.

Le CAMSP est un **lieu d'accueil, de parole, d'information et d'écoute** des parents.

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

- Pédiatre
- Pédopsychiatre
- Psychologue
- Psychomotricien
- Kinésithérapeute
- Ergothérapeute
- Orthophoniste
- Educatrice de jeunes enfants
- Assistant de service social
- Cadre de santé
- Secrétaire

Des professionnels spécialisés peuvent intervenir de façon ponctuelle (ORL, OPH, orthoptiste)

L'équipe travaille en partenariat avec les professionnels de l'enfance (école, PMI, SESSAD, ASE...)

